

Entreprises

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

Micro-entrepreneur : déclaration en ligne du chiffre d'affaires (régime micro-social simplifié)

Ce service en ligne décrit les étapes que l'entrepreneur individuel au régime micro-fiscal (micro-BIC ou micro-BNC) doit suivre pour déclarer son chiffre d'affaires et payer ses cotisations.

L'entrepreneur individuel rentre alors dans la catégorie des entrepreneurs dits micro ou auto-entrepreneurs.

Même un chiffre d'affaires égal à zéro doit être déclaré.



Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30